# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 8 AOUT 1880. 53me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE, 8 AOUT 1880

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.


POUR PRÉSIDENT :

**WINFIELD SCOTT HANCOCK,**

DE LA PENNSYLVANIE.

POUR VICE-PRÉSIDENT :

**WILLIAM H. ENGLISH,**

DE L'INDIANA.

**VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.**

Par Stern & Co., dans leurs salles d'encan, bottes, souliers et brodequins.

## LA POLITIQUE EN FRANCE.

La compagne électorale qui vient d'avoir lieu en France pour le renouvellement partiel des Conseils Généraux vient de montrer une fois de plus, et de manière à ce qu'on ne puisse s'y méprendre, la tendance de l'esprit public en ce pays. Cette tendance y est bien certainement favorable à la consolidation des institutions démocratiques si nous voulons en juger par le résultat de ces élections, bien qu'il n'y fut pas question de politique, car les Conseils Généraux sont encore, ce qu'ils étaient sous l'Empire, des corps délibérant et ne devant délibérer que sur des intérêts locaux et sur des matières purement administratives.

Toutefois une loi de 1875, votée par l'Assemblée qui siégeait encore à Versailles, leur a donné une attribution nouvelle et considérable, celle de concourir à l'élection des sénateurs ; et comme le Sénat est essentiellement un corps politique, participant avec la Chambre des députés à la confection des lois, il s'en suit que les membres des Conseils Généraux, ayant à remplir une fonction politique, deviennent nécessairement des hommes politiques, bien que dans un sens parfaitement distinct et limité.

C'est ainsi et indirectement que la politique est entrée dans ces conseils, comme elle est entrée dans les conseils d'arrondissement et dans les conseils municipaux, puisque les membres de tous ces conseils sont appelés à choisir concurremment les membres qui doivent composer le sénat. Dès lors, les élections qui ont pour but de renouveler partiellement ou entièrement la composition de ces diverses assemblées, si impuissantes qu'elles soient pour les affaires générales du pays puisqu'il leur est interdit de s'en occuper, ont par leur résultat une importance majeure. Cette fois, les élections pour les conseils généraux empruntaient aux circonstances une importance plus grande encore, le sénat s'étant opposé à l'amnistie pleine et entière, votée sans condition ni exception par la chambre des députés.

Il est vrai que la résistance du sénat aux intentions bien manifestées de l'autre chambre n'a pas été de nature à faire échouer le projet. Une exception contre dix-sept criminels qui, en tout temps et sous tous les régimes, eussent été condamnés aux peines qu'ils subissent, n'enlève pas à l'amnistie le caractère de conciliation que la Chambre a voulu lui donner; mais cette opposition quelque insignifiante qu'elle ait été dans son résultat, avait suffi pour soulever contre le Sénat des irritations et des colères qui ont remis sur le tapis la question de savoir si ce corps électif était utile ou non au jeu de la grande machine démocratique et si on ne ferait pas bien de le supprimer.

L'affaire de l'amnistie a été arrangée, mais il peut se présenter nombre d'autres occasions où le Sénat pourra donner un vote contraire à celui de la Chambre des Représentants. Cela arrivera même dans des cas essentiels et particulièrement chers à la démocratie. De là l'importance des élections pour les conseils généraux ; de là leur caractère politique, et de là aussi la valeur de la victoire que les républicains viennent de remporter sur les réactionnaires de toute espèce. Les orléanistes ont disparu de l'arène, les impérialistes ont été battus aussi mais non jusqu'à extinction totale, et les conservateurs, sans désignation de parti, n'ont eu de succès nulle part.

Ce résultat change entièrement la situation des choses. Il n'y a plus de doute quant au vœu du pays. Il paraît parfaitement établi en effet que le pays ne veut plus qu'on discute le droit de la République à l'existence. Il ne paraît pas même que le parti impérialiste prétende plus longtemps à faire valoir l'argument de l'appel au peuple, argument sur lequel ce parti a vécu jusqu'ici. M. Rouher, lui-même, y renonce le premier, et qui oserait poursuivre l'œuvre qu'il abandonne ? Il l'avait abandonnée avant ces dernières élections, et aujourd'hui que leur résultat met le sceau à l'établissement de la république, il n'essayera pas, ni lui ni aucun autre, de revenir sur un moyen dont l'emploi ne pourrait avoir pour le parti impérialiste qu'un résultat ridicule. En conséquence les Chambres n'auront plus à refuser cette dernière épreuve constitutionnelle, car elle ne leur sera plus demandée.

L'opposition se borne donc aujourd'hui aux prétentions des intransigeants qui sont divisés eux-mêmes en tant de nuances qu'elles échappent au dictionnaire de la politique. On ne sait en vérité comment les désigner. Aucun de ces intransigeants n'oserait dire qu'il n'est pas républicain; aucun même n'oserait dire qu'il faut à la France un gouvernement établi sur une autre base que le suffrage universel. Quand le suffrage universel règne en souverain, que peut-on, en effet, rien demander de plus ? Ce suffrage n'est-il pas le gardien des libertés publiques comme il en a été le fondateur ? Le suffrage universel a même des qualités qu'on ne supposait pas qu'il dut avoir, il est conservateur. Il a été ultra conservateur sous l'Empire ; il est conservateur aujourd'hui en soutenant énergiquement le parti opportuniste qui est le parti de M. Grévy et de M. Gambetta. Les élections départementales qui viennent d'avoir lieu donnent à ce parti une majorité écrasante, et en font réellement le parti national.

Qu'est-ce que ces factions, forcées de rester elles-mêmes sous le drapeau républicain pour ne pas perdre leurs derniers titres à l'attention du peuple, sinon à son affection et à son estime, pourront faire contre ce parti ? Devant elles, il est réellement invincible, et nul pamphlet, nulle attaque directe ou indirecte, ne prévaudront au point de faire prendre le change, c'est-à-dire au point de faire croire au peuple que ce parti est un parti de traîtres, un parti ayant des intentions perfides, un parti disposé à sacrifier les libertés publiques à sa politique personnelle, ou un parti faisant bon marché des intérêts nationaux quand il s'agit des siens propres. Les conséquences produites par la politique de ce parti témoignent au centuple de son utilité et de sa supériorité, puisque chaque année elle vant à la nation une balance très flatteuse dans le compte des frais et des recettes de gouvernement républicain, et tant qu'il en sera ainsi les intransigeants s'agiteront en vain pour renverser ceux qui le conduisent.

## ELECTIONS.

Nous sommes informé que la proclamation du gouverneur, convoquant les collèges électoraux pour le mardi, 2 novembre prochain, paraîtra ce matin dans le journal officiel. Ce premier appel concerne les élections présidentielles et congressionnelles. Un second appel concerne les élections locales qui auront lieu le même jour. Cette dernière convocation est conforme à l'opinion que nous avons émise sur la nécessité de ces élections, soit pour satisfaire aux exigences de la charte qui n'a été ni abrogée ni modifiée, soit pour répondre à l'article de la constitution qui ordonne que des élections municipales auront lieu dans le courant de l'année 1880. Il n'y avait pas moyen de faire autrement, et le gouverneur McEnery, sans s'arrêter aux scrupules des uns ou aux doutes des autres, devait, selon nous, faire simultanément cette double convocation.

Mais cela ne décide en rien la question de la charte pas plus que la question d'une session extraordinaire de la Législature. Cette session peut être convoquée à toute époque avant janvier 1882. Si elle n'a pas lieu avant la fin de l'année courante, elle peut avoir lieu au commencement de 1881. La session extraordinaire étant d'une nécessité absolue, et ne devant être convoquée que pour les affaires de la ville et pour remédier à quelques obscurités et informalités dans les lois passées à la dernière session, on voit que les élections locales de novembre prochain auront peu d'importance, car les nouveaux élus, ne jouiront pas longtemps de leurs places, si la Législature veut obéir à l'esprit de la Constitution.

Il est évident, en effet, que la Constitution en ordonnant de nouvelles élections pour cette année n'a pas entendu faire allusion aux élections de la Charte de 1870, mais à des élections postérieures à une nouvelle charte pour la fabrication de laquelle elle a donné plein pouvoir à la Législature. Si donc les élections ont lieu en vertu des prescriptions de la charte de 1870, ces élections seront annulées par celles qui devront nécessairement suivre une charte nouvelle, ou en d'autres termes les élus du 2 novembre 1880 devront céder la place aux candidats qui seront élus sous l'empire de la charte qui sera votée pendant la session extraordinaire de la Législature.

C'est ainsi qu'il faut l'entendre pour se conformer à l'esprit de la Constitution. Cette Constitution ne pouvait prévoir, en vérité, qu'une session de trois mois n'aboutirait, en ce qui concerne les affaires de ville, qu'à une forme de Charte absurde que l'Exécutif, à cause de cela même, ne voudrait et ne pourrait signer. Ainsi, la convocation des collèges pour des élections locales ne résout pas la question principale, et les élections de novembre n'en empêcheront pas d'autres, car la Législature a reçu de la Convention de pleins pouvoirs à ce sujet.

### Remède contre le croup.

(extrait de la *Gazette des Hôpitaux.*)

M. le docteur comte Langardière exerce la médecine, à Saint Paul Lizonne (Dordogne), depuis vingt-cinq ans. Pendant cette période, il n'a eu que quatre cas de croup, tous les quatre terminés par la mort. Du 23 septembre 1865 au 25 janvier 1866, une épidémie de croup sévit sur sa commune : douze cas, douze morts.

"Les traitements employés me inondant plus d'espoir, écrit le docteur Langardière, je me mis à en chercher un nouveau, et je me fis d'abord cette question : qu'est-ce que le croup ? La pensée me vint subitement que les fausses membranes que j'avais vues sur d'anciens vésicatoires au bras, sur des plaies aux pieds, sur des boutons de diphterie développé autour et dedans des oreilles, avaient une ressemblance frappante avec le champignon qui se développe sur le raisin, auquel on a donné le nom d'Oïdium, comme je savais que le soufre guérit l'oïdium, il me restait à faire l'expérience de ma comparaison si un nouveau cas de croup se présentait.

Or, l'occasion ne tarda pas à se produire. Le docteur Langardière est appelé le 25 janvier, dans un village. Deux enfants venaient de mourir du croup, une petite fille était atteinte de la veille, et la suffocation marchait à grands pas.

"Je me fis apporter aussitôt, écrit-il, de la fleur de soufre; j'en pris une cuillerée à bouche, que je délayai dans un verre d'eau, et recommandai d'en faire prendre par cuillerée à bouche, d'heure en heure, après avoir agité le mélange. Le lendemain l'enfant allait mieux. Nouvelle potion pour la journée. Le surlendemain je cesse mes visites, l'enfant était guérie et n'a plus qu'une toux grasse; je l'attribue aux fausses membranes qui flottent dans la trachée-artère, et que je recommande aux parents de me garder si l'enfant les expectore. Deux jours après, une brusque quinte de toux les expulse, et on m'en apporte trois morceaux, déjà desséchés, de la grosseur chacun d'un gros haricot."

Une cure ne suffisait pas pour asseoir une opinion sur le nouveau remède. Du 25 janvier au 23 mai dernier, six autres cas de croup bien caractérisés sont traités par la fleur de soufre : six guérisons!

Une petite fille était mourante, aucun cri, pas le moindre son ne pouvait sortir de son larynx : des boutons de diphtérie existaient sur ses oreilles, sou cou, ses joues et sa tête; sa respiration sifflante pouvait être entendue à 20 mètres. Le docteur s'était muni de la sonde du docteur Guillon pour insuffler du nitrate d'argent dans le larynx; les parents s'y opposèrent, mais ils consentirent à lui faire avaler de la potion soufrée pendant la nuit.

"Le lendemain, dit le docteur, l'enfant que j'avais regardée comme perdue, était ressuscitée : elle avait même mangé un peu de soupe à mon arrivée, et la voix était revenue. La potion fut encore continuée pendant ce jour, et le surlendemain l'enfant était guérie."

Pendant une absence du docteur, au mois d'avril, deux cas se présentèrent; ils furent traités par les anciens moyens, ils furent promptement mortels.

Ainsi de septembre à janvier, douze malades, traités par la méthode ordinaire, meurent, de janvier à mai, six malades traités par le soufre, guérissent : enfin, pendant ce dernier intervalle, deux malades, traités par l'ancien système meurent.

Est-ce que ces faits ne sont pas de nature à provoquer de la part des parents, sinon de la part des médecins, de nouvelles tentatives ?

Dans des cas si graves, on a malheureusement si peu d'espoir qu'on a le droit et le devoir de tout tenter pour sauver ces innocents malades.

H. BILLARD, (ancienne librairie Hébert) coin Chartres et Bienville, annonce qu'il a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 24 juillet.

Les grandes ventes de l'**Etoile Rouge** continuent avec un succès toujours croissant; les acheteurs de la ville et de la campagne trouvent un bénéfice réel en se rendant, pour leurs achats, aux bureaux de chaussures à l'**Etoile Rouge**.

**Pianos.** La maison Grunewald, rue Baronne, près Canal, vient de conclure des contrats avec les premières fabriques européennes et américaines, qui lui permettent d'offrir en vente à ses clientèle des pianos et des instruments à musique, de toutes sortes à des prix exceptionnellement réduits. Le public peut et doit même ajouter foi à ce que porte l'annonce de la maison Grunewald parce que celle-ci occupe une place trop importante dans notre commerce pour ne pas tenir ses promesses. Elle vient de recevoir un assortiment des plus variés et des mieux choisis de pianos Steinway, Knabe, Pleyel, Weber et Fisher, et invite le public à le venir admirer.

Achetez votre charbon, aux plus bas prix du marché, du Grand Lake Coal Co., coin des rues Gravier et Carondelet.

—Le comble de l'habileté pour un perroquet :

—Kaser un mur ;
Boxeler une valise ;
Tendre un œuf.

### Lettre du Général Gibson.

Nous reproduisons, ci-dessous, en la traduisant le plus fidèlement possible, la magnifique lettre du général R. L. Gibson, en réponse à une invitation qu'il avait reçue de New York, pour adresser un discours à la démocratie de cette ville. On admirera la noblesse de son langage à l'égard de Hancock, et l'on sera profondément touché de l'esprit de justice avec lequel il rappelle les grands services du gouverneur Tilden, sa haute capacité et son ardent patriotisme. Voici cette lettre :

White Sulphur Springs,
Comté de Greenbrier, Ouest-Virginie, 1er août.

Hon. John McKeon, Broadway 194, à New York.

Mon cher Monsieur : L'aimable invitation que vous m'avez adressée pour adresser un discours à la démocratie de New York le 28 juillet ne m'est parvenue qu'aujourd'hui, en raison d'une absence que j'ai faite. Je vous remercie cordialement de cet honneur, et j'espère que dans une autre occasion j'aurai le plaisir de me réunir à vous et à l'invincible démocratie de la métropole.

Les citoyens de la Louisiane n'ont pas oublié et n'oublieront jamais la sage et noble générosité de Hancock dans les jours les plus sombres de leur fortune. Vaillant dans la guerre, magnanime dans la victoire, il a été le premier au retour de la paix à proclamer la suprématie de la constitution de nos pères comme l'héritage de tous ses compatriotes. Ils l'ont soutenu à Cincinnati avec enthousiasme et dévouement et le salueront en novembre prochain avec une majorité de 50,000 voix et une délégation solide au Congrès pour appuyer son administration. Ils n'ont pas oublié non plus que lorsque le général Sheridan disperse rudement leur législature légalement constituée et, avec l'approbation du Cabinet, les dénonça comme des bandits, la voix de la démocratie de l'Etat—Empire, fit entendre par l'intermédiaire du gouverneur Samuel J. Tilden la sentence juste et sévère d'un grand peuple condamnant le flagrant méfait. Si mémorable qu'alt été l'administration du gouverneur Tilden pour la réduction extraordinaire des charges publiques, son message à l'occasion de la disruption de la législature de la Louisiane sera mis au rang des plus habiles et des plus remarquables documents d'Etat de ce temps, et fera époque dans le sentiment public du pays.

La condamnation de la violence et de l'usurpation militaires devint bientôt irrésistible et accablante.

Espérons que la victoire de novembre aura de nombreux et heureux résultats pour tout le pays ; qu'avec le retour de la démocratie au pouvoir nous verrons demander promptement raison de toute insulte offerte à notre drapeau sur les mers—et promptement que le châtiment et l'outrage seront simultanés ; que de nouveaux marchés seront ouverts à notre commerce par l'adoption d'une politique vigoureuse ; qu'il sera établi une monnaie courante sur la base de la valeur égale de l'argent et de l'or ; que le tarif sera réformé et simplifié et aura un revenu pour objet principal ; qu'il y aura opposition à tous les subsides en faveur de classes ou de personnes particulières, économie rigide et responsabilité quant aux dépenses du gouvernement ; qu'il sera voté des allocations libérales pour notre marine, la défense de nos côtes, l'amélioration de nos ports et de nos rivières — travaux d'un caractère national; que nous aurons une véritable réforme civile: enfin que les fonctionnaires du gouvernement ne devront la conservation de leurs places qu'à leurs capacités et à leur bonne conduite: enfin que nous reviendrons à la Constitution—la Vie Appia de nos pères —et que ce retour au pacte fondamental aura pour résultat l'union de tous les intérêts quelque différents qu'ils soient, l'union de tous les cœurs, quelque éloignés qu'ils aient été les uns des autres à une époque, le dévouement de tous à l'Union.

Je suis votre fidèle ami,
R. L. GIBSON.

### Théâtre Français de l'Opéra.

Nous recevons la nouvelle de l'engagement, comme contralto, de Mme Lablache, la mère de notre chanteuse légère. C'est encore un heureux contrat signé par M. de Beaujean.

Pensionnaire depuis cinq années de Mapleson à "Her Majesty's Theater," Mme Lablache tiendra à l'Opéra l'emploi de contralto, et nous verrons prochainement son début dans le rôle de l'Azucena du Trouvère. Ce rôle créé par la contesse Gaggi, sans succès, fut repris et écrit à nouveau par Verdi, pour Mme Lablache dont il a fait la grande réputation. C'est elle qui le fit, et de l'avis de l'auteur, qui en est la créatrice maintenant.

Elève de Rossini, sa carrière se fit à Londres, à Paris, à Vienne, à St-Pétersbourg, où elle resta dix années consécutives. Décorée de la grande médaille de mérite, par l'empereur de Russie, Mme Lablache a le titre de chanteuse de la Chambre à la Cour d'Autriche. Pendant la dernière saison du Col. Mapleson à New-York, Mme Lablache invitée à publier les mémoires de sa carrière artistique les donna au journal "The Hour" de New-York, où ils paraissent en ce moment.

C'est une grande artiste de la grande école. Elle chantera pendant la prochaine saison le Trouvère, le Prophète, Méalâ de Paul et Virginie, le rôle tenu à Paris par Mme Engally.

**Les consignataires** dont profitent tous les acheteurs sont la grande liste de chaussures achetées aux encans de l'Etat par les agents de l'**Etoile Rouge**, et revendue ici sur un bénéfice minime. Il est clair, d'ailleurs, étonnant de voir tous les amateurs du bon marché se donner rendez-vous au coin Canal et Baronne.

**Antienne.**—Nous avons reçu de M. Philip Werlein, du magasin de musique de la rue du Canal, un très beau morceau de musique sacrée, intitulé "Bonum Est" (c'est une bonne chose) par Paolo F. Campiglio et dédié à Mlle L. S. Ludwigson, contralto de l'Eglise de la Trinité, rue Jackson, à la Nile-Orléans. C'est une Antienne magnifique pour le service du soir de l'Eglise Protestante Episcopale. M. Campiglio est organiste lui-même à l'église de la Trinité.

**Marchandises sèches.**—Ainsi que l'avait prévu les nécessités Danziger, l'annonce publiée par eux dans les divers journaux de la ville a fait affluer à leur grand magasin la semaine qui vient de s'écouler, tout ce que la Nouvelle-Orléans compte de dames élégantes; l'annonce invitait celles ci à venir admirer les beaux tissus, les belles marchandises et les articles de fantaisie reçus de l'étranger. Fondée depuis plus de trente ans par M. Théodore Danziger, la maison est aujourd'hui fort habilement gérée par deux de ses fils, MM. Isidore et David. A de précieuses connaissances du commerce des *Dry Goods*, fruit d'un travail constant de bien des années, ces messieurs joignent une popularité personnelle qui n'est pas leur moindre élément de succès dans les affaires. C'est toujours avec une parole aimable que ces messieurs accueillent les clients, et il est rare que ceux-ci quittent le magasin sans avoir fait quelque achat. Sur tous les comptoirs il s'étale des myriades d'étoffes de qualités diverses marquées à des prix qui ne sont pas faits pour effarouche les bourses les plus modestes. Dans le magasin Danziger les riches et les pauvres se coudoient et tous donnent libre carrière à leurs fantaisies.

**Il est encore arrivé** par le steamship New Orleans une grande quantité de seilleu en tous genres et à tous prix, tous consignés à l'**Etoile Rouge**.

**Il y a avantage** à faire maintenant ses achats de charbon pour l'hiver—Deafergue, Montagnet & Cie.

Rencontré hier des camelotiers épiques qui vendaient des photographies de MM. Grévy et Gambetta.

—A vingt centimes Grévy et Gambetta criaient-ils. Vous ne les aurez nulle part à ce prix. (Les cadres ont été fabriqués par les révolutionnaires de Russie. Ils sont sortis de prison maintenant, et il n'y en aura plus de pareils.)

Et, ma foi, on achetait.

Petite définition :

Décoration.—: Un "insigne" dont il faut bien se garder de faire une "enseigne."

Un ouvrier, attablé dans un cabaret, est interpellé par un camarade :

—Qu'est-ce que tu fais là ?

—C'est le jour de gloire ; tu vois, j'abreuve mon sillon.

Monsieur ARTHUR DURIEU part aujourd'hui pour New York, Boston, Philadelphie et toutes les autres villes manufacturières; c'est dire qu'il y aura sous peu du nouveau surplace.

L'actif propriétaire de l'Etoile Rouge ne se contentera pas de donner de grandes commandes, mais il veut encore améliorer toute la chaussure fine qu'il mettra en vente cet hiver; il compte en outre introduire des marques nouvelles. Tous ces changements ajoutés à l'immense assortiment qui se trouve déjà au grand magasin coin Canal et Baronne ne fera qu'augmenter la vogue dont jouit à juste titre l'ETOILE ROUGE. Espérons que M. Durieu sera bientôt de retour et qu'il saura, comme toujours, faire de son établissement le rendez-vous de tous les amateurs de bons et élégants souliers.

Accourez à l'**Etoile Rouge** vous y dépenserez moins qu'ailleurs, tout en achetant des articles de première qualité.

Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel fournis aux bateaux à vapeur, fabriques, presses à coton, familles et planteurs, en gros ou au détail, à très bas prix. Deafergue, Montagnet & Cie.

—Mort de Mme de Kerst qui tint salon sous Louis-Philippe, et qui a laissé un charmant petit livre intitulé "les Hasards du cœur."

C'est elle qui dit, un jour, à une coquette, laquelle faignait de ne plus croire à rien sans doute pour se laisser mieux surprendre :

—Madame, quand on a perdu ses illusions, il est du meilleur goût de ne point faire tambourriner.

—Don Carlos ne renonce pas

Un attaché à l'ambassade espagnole, avec lequel nous causions de ce fait, nous a expliqué en quelques paroles toute la situation.

Nous lui demandions dans quel but Charles VII révait la réconciliation des deux branches de la maison d'Espagne.

Il nous répondit en souriant :

—Parbleu ! pour s'asseoir à califourchon.

—Le mépris de l'existence n'est bien souvent que le mépris de soi-même.

Aussi la valeur n'a-t-elle jamais prouvé le mérite.

**Quand vous aurez besoin de chaussures** allez à l'**Etoile Rouge**.

Décédée, hier, à une heure et demie du matin, dans la paroisse Ascension, après une courte maladie, âl'âge de 23 ans, CONSTANCE BERGERON, dernière fille de Bienvenu Bergeron.

Décédée hier, à 1 1|2 heure de l'après midi, à l'âge de 33 ans MARIE ROSA ROBIN, épouse de JEAN BAPTISTE BAYARD, native de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Bayard, Coudrain, Gembel et Farrar, sont priés d'assister à son funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin. Le corps est exposé rue St-Pierre No 217, près Roman.

**Salle de la Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.**

Nouvelle-Orléans, 8 août 1880.

**Séance régulière mensuelle** LUNDI, 9 courant, à 8 heures P. M. au local No 51 rue Bienville.

A. L. TISSOT Président.
H. MESSONNIER, Secrétaire. 8 août—1f

Grande Attraction

—A—

# WEST END,

**Lundi, Mercredi et Vendredi,**
A 7 heures et demie du soir

Grande exhibition de force, de nerf et de nerfs par les célèbres rédoutes les FRÈRES VALDEZ dans leurs évolutions incomparables dans l'air sur le double trapèze, assistés par le fameux professeur Durand, dans son numéro original et extraordinaire.

SPECTACLE GRATUIT POUR TOUS.

Prix de la course aller et retour Quatre cents.

JNO DEMAREST, secrétaire par intérim.
2 août—

**GRAND FESTIVAL**
**avec distribution de prix et soirée dansante par**
**l'Association de Bienfaisance des JEUNES GENS,**
**AUX BAIN GRESONDS,**
**Lundi, 14 Septembre 1880.**

Comité d'arrangements
Jos. Bager, chairman.
C. F. Schnell, J. C. Tattier, F. H. Kronke, M. Bittil, L. Richard, C. Gehlbek, R. W. Pfeifer, H. Zambelli, H. C. Bendereth.

Les dames invitées seront seules admises. On peut se procurer des invitations en s'adressant à un membre quelconque de l'association.

Pour les prix, voir les billets.
7 août—8, 15, 22, 29

**Ordre général No 35—France-Tirailleurs d'Orléans.**—La compagnie se réunira, ce soir, à 8 heures P. M., en grande tenue de service, gants blancs pour célébrer le trente un anniversaire de son organisation. Itinéraire Foydras à Canal, Canal à Chartres, Chartres à Ste Anne de Ste Anne à Decatur, où un punch est offert par messieurs G. Tujague et A. Hébert, Dumaine à Chartres, Chartres à Esplanade, Esplanade à Rampart, où le banquet est donné à l'Etoile Rouge.

La plus grande ponctualité est requise des membres actifs et honoraires.

Par ordre, A. DUMESTRE,
G. PÉRES, Sergent-major. Capitaine.
8 août—1f

# LISEZ CET AVIS.

Je signale à l'attention du public le fait que vous pouvez acheter à mon magasin tout article se rattachant au commerce de musique à des prix d'une modicité qui défie toute concurrence. De récents arrangements favorables conclus avec les premières fabriques d'Europe et de ce pays me mettent à même d'offrir à mes clients des avantages sous le rapport de la qualité de la marchandise comme sous celui des prix, que je suis décidé à maintenir dans tous les départements.

La vente de

# PIANOS

à des prix grandement réduits et à des conditions libérales, sera le grand trait de mon commerce et le public fera bien de venir visiter mon magasin avant d'acheter ailleurs.

Toute vente pleinement garantie.

Les ordres de la campagne sont exécutés scrupuleusement, la maison les sollicite respectueusement.

**Louis Grunewald,**

**Seul agent pour la vente des**

**PIANOS**

STEINWAY,

KNABE,

PLEYEL,

WEBER ET

FISHER,

**GRUNEWALD HALL,**

14-22 Rue Baronne.

8août—1f

**DEMANDE**

TROIS CHARPENTIERS de scieur pour le bayou Tèche. S'adresser chez M. Artigues, grocerie encoignure Orléans et Bourgogne.
8août—3f

# UNE

**Vente extraordinaire se fera demain et les jours suivants**

**CHEZ**

# DANZIGER,

**131 Rue du Canal.**

Les dames désirant faire de grands bons marchés feront bien de venir avec empressement faire leur choix, car tout le stock de nouveautés ainsi que nos autres marchandises sèches fraîches et nouvelles doivent être écoulées de suite pour faire place à notre magnifique stock d'automne qui arrive journellement.

Parmi tant de bons marchés, nous ne pouvons citer que quelques articles, car l'espace nous manque, mais les acheteurs voudront bien venir personnellement et s'assurer du bon marché extraordinaire auquel tout est offert.

Nous citons—

1 Caisse coton Percale 4|4 valant 12 1|2 cts à seulement 7 cts la yarde.

1 Caisse coton à drap valant 20 cts à seulement 10 cts la yarde.

1 Caisse des Indes, couleur d'automne, valant 15 cts, à seulement 10 cts la yarde.

1 Caisse Popelinette d'automne, valant 10 cts à seulement 6 cts la yarde.

1 Caisse Mozambique d'automne fantaisie valant 35 cts à seulement 15 cts la yarde.

25 Pièces Toile à drap d'un bon marché inouï, vendue pour shore.

Celle de 65 cts réduite à 55 cts.
Celle de 81 réduite à 70 cts.
Celle de 81 3|4 réduite à 95 cts.

10 pièces Nansou de l'Inde, valant 50 cts réduit à 25 cts.

1 Caisse Lonsdale à 8 1|2 cts.

10 Caisses d'indienne d'automne, très joli choix à seulement 5 cts la yarde.

Lingerie,

Robes Confectionnées,

Bonneterie,

Broderie,

Dentelle, etc., etc., etc.

Tout a été immédiatement réduit et nous attendons une foule d'acheteurs qui trouveront de leur intérêt d'aider

**DANZIGER**

à réduire son stock.

# DANZIGER,

**131 rue du Canal.**

8 août—

**AVIS.**

Nile-Orléans 17 juillet 1880.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de Mat Nero New York, le moitié du billet No 15,355, tirage à numéro simple Classe G de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui a gagné le Premier Gros Lot de Trente Mille Piastres le mardi 13 juillet 1880. le dit billet ayant coûté la somme de Une Piastre au bureau de M. A. Dauphin 319 Broadway, New York et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

Nom T. M. WESCOAT Agent.
Résidence : Compagnie d'Express du Sud.
8 août—1FPP Nouvelle-Orléans, Lne.

**AVIS.**

Nouvelle-Orléans. 17 juillet 1880.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de Jacob Rabiner 590 Grand Street New York, la moitié du bil et No. 15,355, tirage à numéros simples. Classe G, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier gros lot de Trente mille piastres, mardi 13 juillet 1880, le dit billet ayant coûté la somme de une piastre au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

Nom T. M. WESCOAT, Agent.
Résidence : Compagnie d'Express du Sud.
8 août—1FPP Nouvelle-Orléans.

**AVIS.**

Nouvelle Orléans. 20 juillet 1880.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de Elisa McGrain, de New York, la moitié du billet No 49,109 tirage à numéros simples. Classe "G" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le troisième gros lot de cinq mille piastres, le mardi, 13 juillet 1880. Le dit billet ayant coûté la somme de une piastre au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Banque Nationale de la Louisiane sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

Nom : T. M. WESCOAT, Agent.
Résidence : Compagnie d'Express du Sud.
8 août—1FPP Nouvelle-Orléans, Lne.

**A VENDRE.**—Un jugement est en faveur rendu le 11 mars 1879, par la Septième Cour de district, contre Max. Nibout, dans l'affaire intitulée Bertrand Roubillac vs. "Max. Nibout et wife" No 90781, transférée à la 4ème Cour de District sous le No 39157.

Déduction faite d'une partie du jugement susdit, réalisé par une première saisie, le dit jugement s'élève aujourd'hui, en capital et intérêts, à la somme d'environ 2803 01.

BERTRAND ROUBILLAC,
Successeur Tacit et St. Bernard.
4 août—1, 4, 5 et 8.

**DISPARU.**

JEAN TORANELLI a disparu le 2 courant de sa résidence No 80, rue Tchoupitoulas, depuis on n'a pas reçu de ses nouvelles.

Signalement : Taille d'environ 5 pieds huit pouces, très robuste, moustaches noires.

Une récompense libérale est offerte à qui le découvrira.

Sa femme, L. TORANELLI,
No 85 rue Kerlerec, 2me District.
7 août—3f

**A VENDRE.**

UNE CONFISERIE bien située et avec un bon courant d'affaire, dans un bon quartier du second district. Le loyer est très modéré, les installations, etc., le tout de premier ordre.

Pour le prix, conditions et informations, s'adresser à FLA VIUS LABROUZE,
97, Exchange Alley, entre Conti et Bienville.
7 août—1m DMeV.

# P. E. BRULATOUR,

**116, 118 et 120, Rue Royale.**

**AGENT DE**

PINET CASTILLON & CO. } Cognac.
J. DENIS, HENRY MOUNIÉ & CO. }
WM. YOUNGER & CO. Edinburgh.
RAIMOND MICHEL } Bordeaux.
BOUYET & CO. }
C. GODARD, propriétaire du Chateau Kirwan, Castenac Médoc.

NOTA.—Quelques imitations de cet excellent vin ayant été introduites sur ce marché, le public est prévenu que le CHATEAU KIRWAN d'origine a le nom et l'année étampés sur le bouchon, et que la capsule et l'étiquette portent la fine simile de la signature de C. GODARD, propriétaire.

P. E. BRULATOUR.
Seul agent pour les Etats-Unis.
5août—f.

**CHAMPAGNE !**

**Vins de qualité supérieure de la maison Bouché fils & Co.,**
**A Mareuil-sur-Ay.**
**DRY VERZENAY Napoléon's Cabt.**
Maximum, sec, cuvée spéciale.
En bouteilles, 1|2 bouteilles, 1|4 bouteilles.
A vendre par E. J. HART & Co.,
Seuls agents à la Nile-Orléans.
73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.

**EAUX DE VICHY.**

**Célestins ou Hauterive**—Pour la goutte, les rhumatismes, les maladies des reins et de la vessie, &c.

**Grande Grille**—Maladies du foie &c.

**Hôpital**—Maladies de l'estomac, &c.

L'eau des Célestins est spécialement recommandée comme eau de table à cause de ses propriétés digestives et de son goût agréable.

**EAU DE SHIEDSCHEMALL**
**(Bitter Water)**

Recommandée par les médecins les plus distingués contre les migraines, les maux d'estomac, les fièvres de marais &c.

A vendre par les importateurs, les droguistes, pharmaciens, &c.

E. J. HART & CO.,
Seuls agents à la Nile-Orléans.
2 août—1m, D, Mar, V 73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.

**Avis Spécial.**

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et clients que, par suite d'arrangements pris avec la maison A. LAMBERT & CIE, à partir du 15 courant, on le trouvera au landing de ces messieurs, sur la levée, au pied de la rue de Quarter. Les ordres qui seront mis au comptoir, seront livrés personnellement, ou à ses solicitors soumis, exécutés avec promptitude—par la maison. Les ordres qui seront laissés à son ancien bureau No 114 Carondelet, ou à celui de A. L. LAMBERT & CIE, recevront toute son attention.

B. W. HEBRARD.
3 août—

L. DESFORGES, Nile-Orléans. M. J. MONTAGNET, Nile-Orléans.
JOS. S. WILLIAMS, Pittsburg.

# Grand Lake Coal COMPANY.

# DESFORGES, MONTAGNET & CO.,

**Marchands en gros et en détail de Charbons**

**Pittsburg, Anthracite et Cannel.**

Bateaux à vapeur, Fabriques, Presses, Plantours, Familles approvisionnés aux prix les plus réduits du marché.

**CHARBON en char, pour expédition.**

**Chantiers** { 1er, rue Levée, entre Port et St. Ferdinand.
2ème, rue Levée, vis-à-vis la rue Madeline.

Entre Ste-Anne et Dumaine.

**AGENTS POUR LE BAYOU SARA COAL DEPOT**

**BELEAU**

**Coin des rues Gravier et Carondelet**

Nile Orléans, Louisiane.

M. B. L. Montagnet, demeure rue Montagnet, rue Carondelet, No 4, restant ouvert jusqu'au 1er octobre prochain, les ordres y seront reçus.

1er août—6m

**CHARBON.**

CHAS. GAULON, Office 120 Passage de la Bourse, Dépôt, encoignure Carondelet et Champs-Elysées, offre le meilleur Charbon de Pittsburg aux prix au vente délivré

Aux familles, à ..... 45c par barril.
Aux manufacturiers, à ..... 45 1|2c "
3août—

**Le moyen de se tenir frais**

Pendant les chaleurs de l'été, est de prendre des GRANDS BAINS ET DES DOUCHES.

On se procurera les appareils

**AU No 97 RUE DU CAMP,**

—CHEZ—

**SULLIVAN & BULGER,**
**Plombiers et Gaziers.**
20juin—1 d lier

**BASIL BARES,**

DEPUIS nombre d'années employé de L. Grunewald a l'honneur d'informer ses amis et le public que l'on peut le trouver au magasin de pianos et musique de Jacques Hart, No 101 rue du Canal, coin Bourgogne, où il donnera son attention spéciale aux réparations de pianos et orgues, accords de pianos à des prix réduits, musique fournie pour soirée et bals. Les ordres peuvent être laissés également à sa résidence No 238 rue des Remparts, entre Ursulines et St-